

281

E 2001 (D) 2/28

*Le Ministre de Suisse à Paris, W. Stucki,
au Chef du Département politique, M. Pilet-Golaz¹*

L I-C-25/40. Streng vertraulich.

Paris, 18. Mai 1940

[...]J²

Durch einen reinen Zufall erfuhr ich nun aber, dass die Nationalbank genau das Gegenteil dessen gemacht hat, was Sie in Ihrem Schreiben vom 6. Mai darlegten, nämlich, dass nicht nur ein Abkommen abgeschlossen worden sei, sondern dass sich dessen Durchführung bereits in vollem Gange befindet.

Ich könnte nun sehr wohl verstehen, dass man mich aus naheliegenden Gründen beiseiten lasse und nicht informieren will. Dann verstehe ich allerdings nicht, dass auf Veranlassung der Nationalbank die Beamten der Banque

1. *Annotation de Pilet-Golaz en haut à droite:* Conférer avec M. Rossy. Puis nous déciderons. Avant ne rien faire de plus que ce qui a été prévu vendredi [17 mai]. L'opération perdrait son caractère «commercial», 20.5.40. *Annotation de Bonna en haut à gauche:* j'ai téléphoné à M. Rossy. Il n'est pas question de répondre nous-mêmes. M. Rossy écrira à M. Stucki et nous enverra copie, 20.5.40.

Par une lettre du vendredi 17 mai adressée à Pilet-Golaz (qui la vise le 18 mai), P. Rossy transmet des copies de la correspondance (du 15 au 17 mai) de la Banque nationale avec la Banque de France (Fournier et Boisanger). Rossy écrit notamment au Président de la Confédération: (...) Après bien des ordres et contre-ordres, la Banque de France a pris notre or ferme à Vallorbe et nous bonifie aujourd’hui 95 % du contrepoids à New York. Comme nous aurons à payer 3 % des frais de transport, le décompte final ne portera que sur 2 %. L’opération s’est ainsi déroulée sur une base absolument commerciale (E 2001 (D) 2/28).

2. *Stucki se réfère à sa lettre du 2 mai et à la réponse de Pilet-Golaz du 6 mai (Cf. N° 272 et note 1). Il n'a plus rien entrepris depuis cette date en vue de l'évacuation de l'or suisse.*

18 MAI 1940

675

de France auf unsere Gesandtschaft geschickt wurden, um in dieser Angelegenheit mit der Schweiz zu telephonieren³!

Heute bat mich nun neuerdings Herr Finanzminister Lamoureux zu sich, um mir folgendes mitzuteilen:

Ich habe Ihnen vor einiger Zeit erklärt, Frankreich wäre bereit, dem Gold der schweizerischen Nationalbank, sowie allfälligen andern Wertobjekten Asyl zu gewähren. Dabei könnte gegen eine kleine Kommission das nach Frankreich gebrachte schweizerische Gold von Frankreich übernommen werden gegen Überlassung der entsprechenden Menge des bereits in den U.S.A. liegenden französischen Goldschatzes. Sie haben mir auf diese Offerte nie geantwortet. Nun ist während meiner Abwesenheit und ohne mein Wissen diese Offerte am 15. ds. durch die Banque de France der schweizerischen Nationalbank wiederum gemacht worden. Die Nationalbank ist darauf eingetreten und alle technischen Fragen bezüglich des Transportes u.s.w. wurden durch einen nach der Schweiz geschickten Sous-Gouverneur der Banque de France mit der schweizerischen Nationalbank bereinigt³. Die Spedition des Goldes über Vallorbe hatte bereits begonnen. Als ich am 16. Mai davon Kenntnis erhielt, war die Panikstimmung ausserordentlich gross, Paris schien unmittelbar bedroht, die Banque de France und die grossen Privatbanken erhielten Befehl zur Evakuierung. Unter diesen Umständen konnte ich der Transaktion meine Zustimmung nicht geben und verfügte den Unterbruch der Speditionsarbeiten. Als verantwortlicher Finanzminister Frankreichs konnte und durfte ich bei der damaligen militärischen Lage nicht in Frankreich schweizerisches Gold entgegennehmen und dafür französisches Gold abtreten, das sich in den U.S.A. in vollständiger Sicherheit befindet. Ich habe den in der Schweiz weilenden Sous-Gouverneur der Banque de France sofort zurückrufen lassen, um ihm persönlich neue Instruktionen zu erteilen. Ich bedaure sehr, dass meine Intervention offenbar in der Schweiz eine gewisse Aufregung verursacht hat und zur Annahme beitragen konnte, die französische Regierung betrachte ganz Frankreich als gefährdet und für das schweizerische Gold nicht mehr sicher. Ich gebe zu, dass am Donnerstag bei der französischen Regierung Pessimismus herrschte, insbesondere wegen der Möglichkeit eines italienischen Angriffes gegen Frankreich.

Unter den heutigen Umständen kann ich der schweizerischen Nationalbank folgenden Vorschlag machen: Das schweizerische Gold wird grundsätzlich und verhältnismässig gleich behandelt wie das noch in Frankreich liegende französische Gold⁴. Dieses soll sukzessive durch Kriegsschiffe nach den U.S.A. transportiert werden. Da wir aber für diesen Zweck nur ganz wenige Kriegsschiffe beanspruchen können, so wird diese Operation nur einen Teil umfassen und ziemlich lange dauern. Was nicht derartig nach den U.S.A. spiedert werden kann, senden wir zunächst nach den französischen Kolonien in Nordafrika (Oran), deren Sicherheit mir durch Admiral Darlan ausdrücklich garantiert wurde. Von dort wird es dann später und sukzessive nach den U.S.A. spiedert. Ich bin nun bereit⁵:

3. Pilet-Golaz a marqué ces passages d'un point d'interrogation dans la marge.

4 et 5. Pilet-Golaz a noté dans la marge: exclu.

18 MAI 1940

1. das vorgestern und gestern bereits in Frankreich eingetroffene schweizerische Gold gemäss der ursprünglichen Offerte zu übernehmen und der schweizerischen Nationalbank die entsprechende Quantität in U.S.A. sofort abzutreten⁶,

2. schweizerisches Gold, das neu nach Frankreich gelangt, würde gemäss obigen Darlegungen teilweise direkt, teilweise indirekt (über Nordafrika) ebenfalls nach den U.S.A. spiedert. Zur Bestimmung der Quantitäten des Schweizergoldes, das direkt nach den U.S.A. gesandt würde, ist massgebend das Verhältnis zwischen der Gesamtmenge französischen Goldes auf Schweizerterritorium und der Gesamtmenge des Schweizergoldes auf französischem Boden. Wenn also mit den erwähnten Kriegsschiffen z. B. ein Drittel des französischen Goldes direkt nach den U.S.A. ginge, so würde auch ein Drittel des von der Schweiz nach Frankreich gelangten Schweizergoldes mitgenommen. Der Rest käme zunächst in die Gegend Bordeaux-Toulon und später über Nordafrika nach Amerika⁷.

Die Banque de France wird der schweizerischen Nationalbank in diesem Sinne bald Vorschläge machen. Ich habe darauf gehalten, dass diese Vorschläge und ihre Begründung auch der Schweizerregierung durch Sie zur Kenntnis komme.

Da ich über die bisherigen Verhandlungen und Abmachungen absolut nichts weiss und auch weder die Absichten des Bundesrates noch der Nationalbank kenne, so habe ich mich selbstverständlich zu all diesen Ausführungen in keiner Weise geäussert. Dagegen betrachte ich es natürlich als meine Pflicht, Sie sofort zu orientieren.

Ich lege von diesem Schreiben zwei Kopien bei, die Sie je nach Gutfinden Herrn Bundesrat Wetter und der Nationalbank zukommen lassen können.

Falls Sie wünschen, dass ich mich mit dieser Angelegenheit in irgend einer Weise weiter befasse, so bitte ich um Ihre Instruktionen.

ANNEXE

J.I. 131/58

*Le Vice-Président de la Direction générale de la Banque nationale, P. Rossy,
au Ministre de Suisse à Paris, W. Stucki*

L Strictement confidentielle.

Berne, 20 mai 1940

Le Département politique fédéral me transmet à l'instant votre lettre du 18 ct à son adresse, au sujet de nos opérations de transport d'or.

La Banque nationale a constamment tenu au courant le Département politique de toute l'opération qui a subi les phases les plus diverses. Je pensais que le Département politique vous tiendrait directement au courant. Ce dernier croyait de son côté que la Banque nationale vous mettrait au courant. Normalement, d'après tous les renseignements pris, notre directeur de Genève, qui devait

6. *Pilet-Golaz a noté dans la marge du point 1:* C'est la seule transaction possible.

7. *Pilet-Golaz a noté dans la marge du point 2:* Exclu.

18 MAI 1940

677

accompagner un premier envoi, avait reçu l'ordre de ma part de se rendre chez vous pour vous tenir au courant. Vous verrez tout à l'heure pourquoi il n'a pas été donné suite à cet ordre.

Au début de mai, je me suis rendu à Paris pour examiner avec la Banque de France les possibilités d'envoi d'or de Suisse à New York en transit par la France, opération strictement commerciale et qui devait avoir le même caractère que nos transports actuels via Gênes.

La Banque de France m'a offert de prendre l'or à Paris et de nous mettre immédiatement à disposition un poids correspondant de métal à New York contre paiement par nous des frais de transport et d'assurance. Ces transactions, comme d'autres transactions pour l'envoi de nos titres et coupons échus et un arrangement au sujet de billets de banque français, m'ont accaparé à tel point qu'il m'a été absolument impossible d'aller vous rendre visite. Le meilleur indice que je puisse vous donner sur mes intentions de vous rendre visite est qu'avant mon départ je m'étais offert à prendre la valise diplomatique. Arrivé sur place, j'ai été heureux qu'on ne m'en ait pas chargé car je ne vois guère comment j'aurais pu vous la faire parvenir.

Dès mon retour de Paris, le 2 mai, jusqu'au 14 mai, nous sommes restés sans nouvelles de la Banque de France qui aurait dû me communiquer les conditions de l'opération transitaire. Le 14 mai, le Gouverneur m'a téléphoné pour me dire que l'opération pressait et qu'il pouvait la faire pour n'importe quel montant, mais toujours sans me préciser les conditions. Le [jeudi] 16 mai, il m'envoyait le Sous-Gouverneur de la Banque, Monsieur de Boisanger, qui était chargé de débattre les conditions avec moi. Ce même matin, le Gouverneur m'adjurait d'accélérer les opérations. Le Département politique, le Département des finances et le Général, que j'ai consultés entre-temps, se déclaraient d'accord, étant donné le caractère commercial de l'opération. Un premier envoi de 150 millions en chiffre rond était préparé le même jour et le Sous-Gouverneur m'engageait à préparer d'autres envois immédiats. En pleine discussion, jeudi matin, Monsieur de Boisanger reçut l'ordre du Gouverneur de poursuivre la discussion pour ce premier envoi, mais de la suspendre pour tous envois suivants.

Le premier envoi a été exécuté. Il était entendu qu'il était dirigé sur Paris et que le contrepoids d'or nous serait cédé à New York dès l'arrivée de notre or à la Banque de France. Monsieur Compagnon, directeur de notre succursale de Genève, devait accompagner l'envoi jusqu'à Paris pour recevoir quittance et vous rendre visite. Dans le courant de l'après-midi, la Banque de France m'a avisé que l'or devait être dirigé non sur Paris mais sur l'ouest. L'envoi a été retenu à Vallorbe. Dans la nuit, j'ai téléphoné au Gouverneur pour lui demander la destination exacte de l'envoi. Comme il ne la connaissait pas, je lui ai proposé de lui céder l'or à Vallorbe contre remise immédiate du contrepoids à New York. Il a refusé cette opération. Je lui ai déclaré que l'or ne quitterait pas la Suisse avant que je sois fixé. Le lendemain matin [17 mai], Monsieur Carriguel de la Banque de France m'a appelé pour m'annoncer qu'il était d'accord d'accepter l'or à Vallorbe contre cession équivalente à New York. Dès lors, notre directeur n'avait plus à accompagner l'or sur territoire français.

Comme il était impossible à l'inspecteur de la Banque de France, délégué à Vallorbe, d'obtenir des instructions de sa banque et comme Monsieur Carriguel insistait pour que cet inspecteur fasse partir l'or immédiatement de Suisse, j'ai suggéré à Monsieur Carriguel de se servir du téléphone de la Légation de Suisse pour atteindre la gare de Vallorbe.

L'opération est actuellement complètement liquidée et nous avons notre contre-valeur à New York.

L'opération n'a à aucun moment revêtu de caractère diplomatique; elle a été faite entièrement sur des bases commerciales normales et la Banque nationale tenait à lui conserver ce caractère. C'est pourquoi elle n'a pas fait appel à vos services.

Nous n'envisageons pas pour le moment de continuer ces opérations⁸.

8. Rossy écrit une seconde lettre à Stucki le 24 mai, résumant l'affaire et précisant quelques points. Le transfert aurait dû concerner environ un demi-milliard de francs, moyennant une commission d'assurance et de transport fixée à 3 %. L'opération fut brusquement interrompue par le Gouverneur de la Banque de France après le départ du premier envoi de 150 millions.